

S'adapter au changement climatique



Bruit, respectons la tranquillité du voisinage...



L'usage des matériels bruyants (tondeuses, débroussailluses...) est réglementé par arrêté préfectoral.

Il prévoit l'interdiction de les utiliser aux périodes suivantes :

- Du lundi au samedi avant 8h30, entre 12h et 14h30 et après 19h30,
- Les dimanches et jours fériés.

Par ailleurs, l'arrivée des beaux jours incite à profiter de sa terrasse ou de sa piscine mais prenez la précaution de ne pas troubler le repos nocturne de vos voisins.

Et si vous possédez un chien, assurez-vous qu'il n'aboie pas de manière répétée en votre absence ou durant la nuit.

Lutte contre la prolifération du moustique tigre : l'affaire de tous



Ce moustique est tout petit, a des rayures noires et blanches sur le corps et les pattes. Il vit dans un rayon de 150m donc le moustique qui vous pique est né sur votre extérieur ou dans votre quartier. Il va piquer principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule. Si et seulement si il est contaminé, le moustique tigre peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le virus du zika.

Pour lutter contre sa reproduction, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos par des gestes simples : supprimer tout eau stagnante, couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie, ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau.

Si vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme www.signalement-moustique.fr.

Publicité des actes administratifs : ce qui change au 1^{er} juillet 2022



Au 1^{er} juillet, la publicité de certains actes de la commune sera réalisée exclusivement sous format électronique sur le site internet <https://www.montelier.com>. Il vous sera toutefois toujours possible de les consulter en format papier à l'accueil de la mairie sur demande.

2	EN BREF
3	PAROLE DE MAIRE / A VENIR
4/5	INSTANTANÉS
6/7	ZOOM SUR
8/9	L'ACTU
10	BIENVENUE !
11	JEUN'S
12	A L'AFFICHE

Lutter contre l'ambroisie



La région AURA est la plus touchée, on estime que 67% de la population est exposée plus de 20 jours par an à ce pollen (chiffres 2020) induisant des millions d'euros de dépenses de soins annuelles. En 2021, Valence Romans Agglo a constaté une diminution de l'infestation avec 2 995 hectares relevés infestés, soit 5% du territoire suivi (60 252ha sur 93 000ha qui composent Valence Romans Agglo). Ce chiffre démontre un travail collaboratif gagnant.

Cet été, si vous en repérez, agissez en signalant sur « signalement-ambroisie.atlsante.fr » et en arrachant les plants d'ambroisie !

Montelier *Mag*

MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE
MAIRIE 26120 MONTÉLIER

RÉDACTION / DOCUMENTATION > Nadjette Berhail, Nathalie Bonnot, Sandrine Pozin-Roux
MISE EN PAGE > Damien Baslé - *Studio Septem*
IMPRESSION > Baylon Villard
TIRAGE > 2100 exemplaires
DÉPÔT LÉGAL > juin 2022
N° ISSN : 1269 - 2271
DIRECTEUR DE PUBLICATION > Bernard Vallon
ABONNEMENT ANNUEL : 15 €



L'été est arrivé ! Il apporte avec lui une douce mélodie teintée de soirées festives à l'image de notre belle fête de la musique qui s'est déroulée en deux temps sur le centre de Montélier et à Fauconnières, de la soirée cinéma en plein air.

Ces précieux instants ne nous font pas pour autant oublier les changements climatiques auxquels nous sommes soumis et qui nous amènent, tout en célébrant la vie, à persévérer dans nos gestes écocitoyens : économiser l'eau, limiter nos déplacements routiers, etc.

Être responsable, c'est aussi, en ces moments de forte chaleur, penser à nos aînés. La commune tient le registre canicule qui recense toutes les personnes les plus vulnérables souhaitant être contactées par nos services. Il est déployé quand le Plan Canicule niveau 3 est activé. Au quotidien, nous pouvons tous penser à prendre des nouvelles d'un proche, d'un voisin.

Les services de la mairie participent à embellir cette belle période en continuant de mettre en valeur les espaces verts. La voirie reste bien entretenue. Des travaux sont à venir dès la rentrée sur la RD 119 et RD 143 afin d'améliorer la circulation, de créer une piste cyclable...

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous et au plaisir de se retrouver le 9 juillet pour Montélier en fête.

Bernard Vallon



ENTRÉE OUEST DE MONTÉLIER, UN NOUVEAU QUARTIER S'AMÉNAGE...

Chemin du Clos, les travaux vont bon train. Deux immeubles de logement sont en construction par Habitat Dauphinois et la commune a réalisé de l'autre côté de la voie, le nouveau lotissement Les Floralties dont les premières maisons sortent de terre.

Afin de prendre en compte les déplacements des habitants de ce nouveau quartier et de garantir la sécurité de tous, la Commune travaille depuis deux ans avec les services du Département à un aménagement de la voirie sur ce secteur.

Trois tranches de travaux sont prévues :

- Création d'un giratoire sur la route départementale 119 pour marquer l'entrée en zone urbaine et faire ralentir les véhicules (coût estimé des travaux environ 400 000 euros TTC).
- Aménagement de la route départementale 119 entre ce nouveau giratoire et le carrefour avec l'avenue de Provence en prévoyant des aménagements pour les cycles et les piétons et la création d'un arrêt de bus (coût estimé des travaux 470 000 euros TTC).
- Création d'un mini giratoire au carrefour route départementale 119 et chemin du Clos pour sécuriser le carrefour et faciliter l'engagement des véhicules provenant du chemin du Clos ou de la route départementale 143 sur la route départementale 119 (coût estimé des travaux 690 000 euros TTC).

Cette dernière tranche est celle qui sera mise en œuvre en premier, à priori avant la fin de l'année 2022.





DU JARDIN ET DU TRICOT

Pour la 19e édition des Rendez-vous aux jardins, les bénévoles de l'association «Art et Culture» ont investi le jardin des Rêves en le magnifiant d'œuvres de tricot urbain ou «Yarn Bombing».



UN ROND-POINT REVISITÉ

En pleine saison, environ 5 000 véhicules par jour traversent Montélier. L'entretien et le fleurissement des massifs le long de la route départementale ont donc toute leur importance. Cette année, il a été décidé de repaysager les massifs pour les mettre en valeur. Ainsi sur le rond-point Saint James, une végétation plus aérienne et structurée, avec des oliviers, des corbeilles tressées, des gazons entretenus a été mise en place et sur le rond-point des petits champs une rivière en fleur et un pont en bois sont sortis de l'imagination des agents.



Retour sur les fêtes de la Musique

Merci à tous les bénévoles pour leur aide !

➤ CÔTÉ JARDIN SÉMAPHORE AVEC LA COMMISSION CULTURE...

Après une journée caniculaire, ils étaient nombreux à profiter de la douceur du soir pour célébrer la fête de la musique en ce vendredi 17 juin. Dans le théâtre de plein air du Jardin Sémaphore, le public où tous les âges étaient représentés, a pu apprécier selon ses goûts le rythme chaloupé des danses tahitiennes, la chaude voix de la jeune Sahna, le mix rock-variété teinté d'électro de Valentin Fait, les harmonies vocales du Duo Indigo, les chansons de l'auteur-compositeur Mikaël Ferreira et le son du rappeur J.Maak. Une belle soirée d'été (ou presque !), dans une atmosphère détendue...



◀ ...ET CÔTÉ PLACE DES BOUVIERS AVEC LE COMITÉ DES FÊTES DE FAUCONNIÈRES

L'équipe des jeunes du comité était prête et heureuse d'accueillir une foule de visiteurs venue du village, de la commune et des villes environnantes le samedi 18 juin. Tous les ingrédients étaient là pour que la fête soit une réussite : le temps, le programme concocté de 4 jeunes talents du partenaire «Accord de voix» et du jeune guitariste de 12 ans du village. Puis, pour finir, tous les visiteurs ont pu danser ou reprendre des airs entraînants sur des musiques enregistrées. La convivialité, l'efficacité de tous ces jeunes derrière les barbecues ou le bar est à signaler : une bonne école pour leur avenir.

Energie, eau, nourriture... Et si on gaspillait moins ?

Nous jetons en moyenne 20 kilos de nourriture par an, nous croûlons sous les emballages, nous laissons filer l'eau et l'électricité... Voici quelques constats de notre société.

Depuis 2 ans, les tarifs du gaz et de l'électricité connaissent de fortes hausses qui impactent le budget des foyers, des entreprises, des collectivités. Suite aux tensions, c'est au tour du prix du carburant. Comment pouvons-nous agir ? Voici quelques pistes mises en œuvre par la commune ...

CHOIX DES VÉGÉTAUX ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les enjeux autour du choix des végétaux concernent à la fois la survie des végétaux et leur régénération suite aux perturbations, et d'autre part l'optimisation des services rendus (régulation environnementale, cadre de vie...). Se pose alors la question des critères de choix des végétaux dans ce contexte de changements climatiques.

Au lotissement Clairefontaine, les vieux arbres ont été coupés et se-

ront remplacés par une essence susceptible de mieux résister aux rayons brûlants du soleil : le chêne vert (plantation prévue à l'automne). Cet arbre pousse spontanément dans les garrigues ensoleillées et est donc très adapté à la sécheresse.

Autre exemple d'adaptation de notre environnement : les champs de lavandin qui se font plus nombreux sur la commune (notre photo de couverture).



STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CANTINES

Une expérimentation d'évaluation de la quantité journalière de nourriture jetée par enfant a eu lieu dans les cantines scolaires courant mai, en voici le retour :

Juge	Charpak	Mélusine
120 g	91 g	158 g

Bien que ces chiffres soient sous la moyenne nationale (entre 150 et 250 g/jour/enfant), nous poursuivrons nos efforts afin que nos enfants prennent plaisir à manger des aliments issus des circuits courts et/ou bio. La réduction du gaspillage alimentaire participe aussi à la protection de la planète.

LIMITER LA CHALEUR EN ÉTÉ, UNE RÉPONSE SIMPLE : LA POSE DE BRISE-SOLEIL

Un brise-soleil est un élément architectural extérieur ayant pour objectif de créer une ombre portée sur la baie exposée aux rayons solaires. Sur une façade Sud, les brise-soleil sont positionnés à l'horizontal pour se protéger d'un soleil haut dans le ciel à midi en été.

C'est le dispositif qui a été choisi par la commune pour être implanté au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage du bâtiment « neuf » de l'école Juge. Conception par M. Varacca, réalisation et assemblage du cadre en acier et des ailettes par Francis Rouveyrol, mise en place par les services techniques : un joli travail d'équipe pour une réalisation faite « maison » et utile.



parole de...

Henri Varacca
1^{er} adjoint en charge
des bâtiments

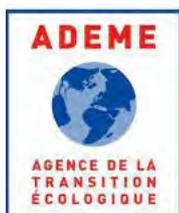


SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE, LA COMMUNE A TOUJOURS EU LE SOUCI, VOIR L'OBSESSION, DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE. ELLE A FAIT PARTIE DES PREMIÈRES COMMUNES À METTRE EN PLACE LES EXTINCTIONS DES ÉCLAIRAGES PUBLICS EN ZONE PAVILLONNAIRE GÉNÉRANT UN GAIN DE CONSOMMATION DE 30%.



Sur l'ensemble de nos bâtiments publics, nous avons conduit, à partir d'études énergétiques réalisées par les services de Territoire Énergie Drôme, une rénovation progressive des bâtiments les plus énergivores, par un changement des menuiseries, une reprise des isolations, un passage aux éclairages LED, une modernisation des automates de chauffage pour les modifications les plus simples et une destruction et reconstruction pour les cas extrêmes comme le local des Boules ou la salle des Cerceaux.

Malgré une situation actuelle nous permettant de répondre aux exigences 2030 de la loi de rénovation énergétique des bâtiments, il est de notre devoir de poursuivre nos efforts dans ce domaine.



Besoin d'idées pour réduire sa consommation d'électricité :
<https://agirpourlatransition.ademe.fr>



UNE NOUVELLE DGS À LA MAIRIE

Une page s'est tournée avec le départ de Delphine Ruchon pour poursuivre d'autres évolutions professionnelles, une autre s'ouvre avec l'arrivée le 01/02/2022 de Nadjette Berhail au poste de directrice générale des services.

Accompagner les projets et les ambitions portés par les élus de la commune de Montéliér représente d'ores et déjà une source de motivation pour la DGS qui, accompagnée de l'ensemble des agents, opère au quotidien au service des Montéliennes et Montéliens.

POUR UNE AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Un projet global de rénovation des voiries les plus anciennes est lancé et la 1ère opération s'est portée sur le lotissement Clairefontaine.

Ce lotissement est un des premiers lotissements à avoir été créé en 1978.

Il était donc temps de rénover sa voirie et cela a commencé ce printemps ! Le revêtement des placettes et parkings sera également repris. Il s'agit aussi de permettre une meilleure accessibilité des maisons pour les personnes en situation de handicap.

Certes de l'enrobé mais cela ne s'arrête pas là, un aménagement paysager plus durable est prévu (cf. encart à la page « Zoom sur »).



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : POINT D'ÉTAPE

Entamée en juin 2020, la révision du plan local d'urbanisme (PLU) suit son cours.

Le 20 juin 2022, le Conseil Municipal a voté l'arrêt du projet de PLU. Ce document vient d'être transmis aux « Personnes Publiques Associées » c'est-à-dire aux différents services tels que Préfecture, Chambre d'Agriculture, DDT, Région, CCI, SCoT ... qui ont à présent un délai réglementaire de 3 mois pour faire leurs remarques.

A l'issue de cette période, le dossier sera consultable par tous dans le cadre d'une enquête publique d'un mois en mairie de Montéliér. Des remarques pourront être notées dans le registre d'enquête publique et les personnes qui le souhaitent pourront rencontrer le commissaire enquêteur. Cette enquête devrait avoir lieu au mois d'octobre. Les dates, lorsqu'elles seront arrêtées, seront communiquées sur le site internet communal, sur la page facebook et dans le magazine municipal.

LE POINT SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À MONTÉLIER

Voici l'état d'avancement du déploiement de la fibre sur la commune à la date de mai 2022.

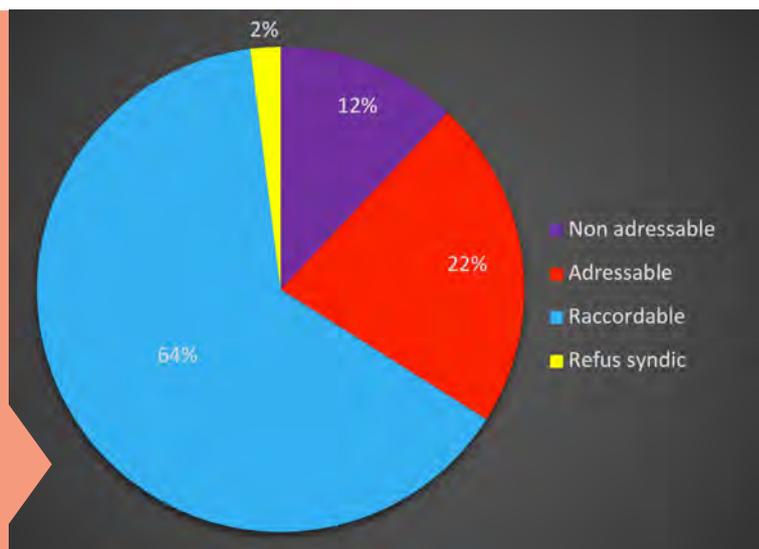
Pour vous aider à comprendre ce schéma :

Le terme **raccordable** est synonyme d'éligible à la fibre optique, la fibre est devant chez vous, vous pouvez contacter votre fournisseur.

Lorsqu'un logement est **adressable**, cela signifie que la fibre est dans votre quartier, une armoire a été posée et raccordée mais vous ne pouvez pas encore contacter votre fournisseur.

Le terme **non adressable** signifie que l'étude est encore en cours et qu'aucune armoire n'a encore été posée. Le déploiement est donc moins avancé.

Pour savoir si votre adresse est éligible, il existe deux possibilités



- Soit en allant sur le portail orange : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>.
- Soit sur le portail de l'Arcep : <https://cartefibre.arcep.fr>



Visite d'évaluation par le Comité des villages botaniques

ENVIE DE VOUS BALADER ?

Le circuit botanique de Montélier a été créé en 1990 sous l'égide de la municipalité et avec l'aide de bénévoles regroupés au sein de l'association « Jardin de Flore ». Ce circuit est consacré aux plantes à fruits décoratifs. Le village botanique compte aujourd'hui plus de 500 variétés de végétaux (arbres, arbustes, plantes grimpantes ou vivaces).

Vous ne le connaissez pas ? Retrouvez le plan du circuit de visite mis à jour sur le site de la commune www.montelier.com/la-commune/cadre-de-vie ou en format papier à l'accueil de la mairie.

Les bénévoles de cette association participent à l'embellissement et à l'entretien de ces massifs. Envie de les aider ? Contactez la mairie !



Bienvenue à

APY CONSULT

Où comment remettre de l'humain au centre des ressources humaines

Après avoir été 10 ans directrice d'agences intérim, Céline Marty a créé Apy consult en 2018 et c'est en janvier 2022 qu'elle s'installe à Montélier accompagnée d'une salariée, Gaëlle Dorne.

Apy consult propose deux prestations différentes. C'est tout d'abord un cabinet de conseils en ressources humaines. Il s'agit d'accompagner les entreprises dans différentes missions RH : structuration, entretiens annuels, politique de recrutement ... Pour cela Céline Marty va sur site, c'est une immersion chez le client pour mieux appré-

hender les difficultés et proposer des solutions.

C'est aussi un cabinet de recrutement. Avant tout, un audit de l'entreprise est réalisé en prenant le temps de découvrir le client pour cibler un recrutement approprié. Il faut aussi permettre aux sociétés de travailler leur image pour pouvoir recruter efficacement. Puis c'est le temps de la chasse : trouver le bon candidat qui correspondra à l'entreprise, étude de CV, rencontres. La mission essentielle, selon Céline est de remettre l'humain au centre des priorités des dirigeants pour que le recrutement soit pérenne.



Date de création : mai 2018 (01/2022 à Montélier)

Nombre de salariés : 2

Objet : cabinet de recrutement et cabinet de conseils en RH

Adresse : 12 rue des acacias

26120 Montélier

04 75 70 65 60

www.apy-consult.fr

Bienvenue à

MYRIAM JAMMES / CÔTÉ ZEN

Un rêve devenu réalité

Myriam Jammes avait mis entre parenthèse son rêve d'ouvrir un institut...

Après plusieurs années de comptabilité en entreprise, elle décide de reprendre ses études afin de réaliser ce rêve. Ce qui lui permet aujourd'hui d'être à la tête de l'Institut Spa et Beauté Côté Zen et d'assouvir sa passion : le massage et l'esthétique.

Avec son équipe, elle a effectué quelques changements : ajout de prestations, proposition d'une nouvelle marque de maquillage : Couleur caramel, revue de l'agencement des cabines.

Elle souhaite proposer régulièrement une nouveauté. Pour cet été, elle a choisi le Calluspeeling qui est un traite-

ment professionnel pour la beauté des pieds. Pour les mois à venir, elle envisage de développer différents types de massage.



Pour elle, l'objectif principal est d'apporter aux clients du bien-être et leur permettre de lâcher prise. Pour cela, il suffit de venir avec son maillot de bain, tout le reste est compris dans la prestation.

Envie d'essayer ? En tant qu'habitant de Montélier, vous avez droit à 10% de remise sur présentation du flyer que vous trouverez à l'accueil de la mairie.



Date de reprise : 1^{er} février 2022

Nombre de salariés : 6 dont

2 contrats d'apprentissage

Objet : Institut de beauté SPA et bien-être

Adresse : 6 allée Venturi

04 75 59 32 77

www.cotezen-spa.fr

Point Jeunes à Montélier pour les 11 ans et plus

Le point Jeunes d'Alixan s'est délocalisé à Montélier le jeudi 28 avril à la salle multi sports (gymnase).

L'animateur du secteur de Valence Romans Agglomération, Hervé, a accueilli une quinzaine de jeunes qui ont notamment pu s'amuser en jouant à la Playstation.

Cette animation va être reconduite cet été :

- le vendredi 08 juillet,
- le jeudi 21 juillet,
- le jeudi 28 juillet,
- et le jeudi 25 août.

Pas d'inscription préalable, Hervé, l'animateur, attendra les jeunes de 11 ans et plus de 11 h à 18h. Seront mis à disposition cette fois-ci encore des espaces de jeux de découverte autour d'un babyfoot, d'une table ping-pong, d'une Switch et d'une Play station avec quelques jeux et les jeunes sont invités à venir avec leurs propres jeux afin de les faire découvrir à leurs copains.



Les Waz'ou : Artistes ou sportifs ?

Les vacances de printemps ont été fructueuses pour le centre de loisirs, ils ont à la fois pu exercer une pratique artistique et remporter des médailles...

La première semaine, les enfants ont participé à des Olympiades. Ils ont brillamment relevé les défis des épreuves : jeux de lancers, reconstitution d'un totem, quizz... et les plus petits, les ouistitis ont accroché après chaque épreuve leur médaille sur la grande affiche réalisée par Aurélie.

La semaine s'est clôturée par la remise des médailles et des coupes sur le podium que les enfants avaient eux-mêmes fabriqués.

Lors de la 2^{ème} semaine, les grands (les wasabis) ont été invités à participer à « Chemin des artistes en herbe ». Il s'agit d'un dispositif d'éducation artistique et culturelle proposé par Valence Romans Agglo qui mêle sensibilisation à l'art et à la nature.

La première journée a été consacrée à une sortie nature sur un sentier de randonnée à Charpey qui a permis la collecte de matériaux utiles pour la réalisation de productions artistiques. Une intervenante artiste, Delphine Passadori, et des étudiants de l'ESAD ont proposé aux enfants des animations en lien avec l'environnement le reste de la semaine. Toutes ces interventions avaient pour objectif une exposition nature sur le chemin de randonnée à Charpey quelques semaines après.

Les plus petits ont également travaillé sur le même thème avec une exposition finale, cette fois-ci, au centre de loisirs.



Médiathèque : Expo Street Art

Jusqu'au 25 juillet

Le Street Art a bientôt 40 ans d'existence. Depuis les premiers graffitis de New York dans les années 1970 aux formes très variées qu'il peut prendre aujourd'hui, il n'a cessé de susciter de la curiosité, des controverses voire des crispations. Le Street Art, dans sa forme aboutie comme à sa marge, dérange, interpelle, étonne. Mais surtout, il se renouvelle continuellement.

Cette exposition aborde la variété des formes du Street Art, et non seulement du graffiti. La variété des styles et de leur évolution est également mise en avant. Enfin, elle interroge le statut ambigu de cet art : détérioration, art engagé, art dans la rue, street culture ? L'objectif n'étant pas d'apporter des réponses mais des clefs de compréhension et des ouvertures.

Expo pour adultes et adolescents accompagnée d'une sélection d'une quarantaine de documents

Horaires d'été :

- mardi et vendredi : 16h - 18h30
- mercredi : 10h - 12h



A noter dans vos agendas

Forum des associations
le samedi 3 septembre 2022

Fête du jeu pour les enfants
scolarisés à Montélier le dimanche
11 septembre 2022

C'est bientôt Montélier en fête !

Montélier en fête aura lieu le samedi 9 juillet avec au programme, dès 10h30, une démonstration de danses au marché de producteurs, puis à partir de 18h30 jeux en bois, atelier cirque, danse, musique et buvette et barbecue au parking du colibri. Quant au feu d'artifice, le spectacle débutera aux alentours de 22h30 au cœur du village.



Du 1^{er} au 30 juillet : Dansez et bougez

Venez découvrir 2 activités proposées par l'association Fêtes et loisirs : Zumba les mardis à 19h et danse tahitienne les jeudis à 19h30 au Jardin Sémaphore.

Gratuit et ouvert à tous
à partir de 16 ans

HORAIRES DE LA LUDOTHÈQUE PENDANT LES VACANCES

Ouverture du vendredi 8 au vendredi 15 juillet
et du lundi 22 au mercredi 31 août (fermeture
exceptionnelle le lundi 29 août)

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 7h30 - 13h30
- Mercredi : 7h30 - 13h30 et 17h30 - 18h30.

